

# L'éducation pour la santé des jeunes par les pair.e.s.



La prévention par les pair.e.s a comme vertu de transmettre de façon plus adaptée des messages de prévention et des connaissances sur les ressources en santé. Les jeunes qui les reçoivent de leurs pair.e.s sont plus réceptifs et se sentent davantage mobilisés pour réfléchir collectivement sur des sujets tels que la santé, la citoyenneté, l'insertion, etc. Cette approche permet aux pair.e.s, de capitaliser des connaissances en santé, mais également des compétences personnelles et sociales, transférables dans la poursuite de leur parcours.

Cette formation explicite la notion d'éducation pour la santé par les pair.e.s et permet d'identifier les éléments incontournables d'un tel projet pour qu'il soit efficient, pour les jeunes pair.e.s et leur public.

## Profil des stagiaires

Acteur.trice.s des milieux scolaire, extra- scolaire, de l'insertion et de l'éducation spécialisée (16 - 25 ans).

## Prérequis

- Avoir pour projet de mettre en œuvre une démarche d'éducation pour la santé par les pair.e.s
- Pouvoir se connecter individuellement à un module de formation en ligne, ainsi qu'à des modalités de visioconférence (l'IREPS utilise actuellement Zoom, [voir les conditions générales](#)).

## Objectifs pédagogiques

### Objectif professionnel :

- Acquérir des repères et des outils de la démarche d'éducation pour la santé par les pair.e.s.

### Objectifs pédagogiques :

- Définir l'éducation pour la santé par les pair.e.s
- Formuler les enjeux de la participation des jeunes en promotion de la santé
- Identifier le rôle et les limites des jeunes pair.e.s
- Formuler les critères de qualité d'un dispositif d'éducation pour la santé par les pair.e.s
- Lister les effets de la démarche
- Inventorier les freins et les leviers à la mise en œuvre de cette démarche dans leur structure

## Contenu de la formation

### Session 1 (1 jour)

- Définition de l'éducation pour la santé par les pair.e.s
- La participation, un outil essentiel de la promotion de la santé
- Le rôle et les limites des pair.e.s santé
- La formation des jeunes pair.e.s
- Place et rôle du ou des adultes référent.e.s
- La présentation d'un dispositif au sein d'une Mission Locale : facteurs de réussite et écueils à éviter
- Les effets de la démarche sur les jeunes pair.e.s, leur public et les adultes référent.e.s.

## Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe
- Présentation d'une expérience
- Mise à disposition de documentation, d'une bibliographie

## Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide d'un questionnaire oral et d'exercices à réaliser, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation par le biais d'un questionnaire.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. A l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

## Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e ainsi que les interactions entre participant.e.s et avec les formatrices et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

## Durée et modalité

Formation en distanciel  
1j, 7h

## Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s.

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.

Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.

## Sessions

**En distanciel  
(utilisation de  
Zoom)**

25 novembre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)

Valérie Lemonnier et Camille  
Lebouvier, Chargées de projets et  
d'ingénierie – IREPS Bretagne

## Nouveauté : préinscription en ligne

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

### Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation [L'éducation pour la santé des jeunes par les pair.e.s sur irepsbretagne.fr, onglet formations :](https://irepsbretagne.fr)

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription »,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le/la stagiaire (convocation).

## Contact

Emilie Blanchet / [contact@irepsbretagne.fr](mailto:contact@irepsbretagne.fr)